

L'AFDAIM-ADAPEI 11 EST UNE ASSOCIATION PARENTALE SITUÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE QUI ACCOMPAGNE PLUS DE 1500 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL DANS 40 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. ELLE OFFRE UNE VINGTAINNE DE MÉTIERS DIFFÉRENTS À SON ÉQUIPE QUI COMPTE PLUS DE 800 PROFESSIONNELS.



AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (F/H) / ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL (F/H) EN INTERNAT

● DESCRIPTIF DU POSTE

- ◇ MAS Pech de Montredon
- ◇ CDI
- ◇ Temps complet
- ◇ Début du contrat : 01/05/2026

● MISSIONS

POSTE EN INTERNAT

- Assurez l'accompagnement des personnes accueillies en internat et veillez à leur sécurité
- Assurez une aide de proximité permanente dans la vie quotidienne des personnes, en les accompagnant tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs
- Agissez en connaissances et en application des projets personnalisés des personnes
- Participez à la préparation et à l'évaluation du projet personnalisé en équipe pluridisciplinaire
- Rendez compte de vos actes notamment par écrit
- Participez aux différentes réunions de travail, d'analyses de la pratique et formations obligatoires

Candidatures à envoyer :

M. Fabien BERTHEBAUD - Directeur
A MAS Pech de Montredon
520 avenue de Col de Chèvre - ZAC du Castellas
11100 MONTREDON-DES-CORBIERES
fabien.berthebaud@afdaim.org

Date limite de dépôt des candidatures
19/04/2026

● QUALIFICATION / COMPÉTENCES

Niveau minimum : CAP ou BEP

Type de diplôme : D.E.A.M.P ou D.E.A.E.S

SAVOIRS :

- Expérience auprès de personnes en situation de polyhandicap
- Formations complémentaires

SAVOIR-FAIRE :

- Capacité à gérer des situations d'urgence avec calme
- Rendre compte par écrit de ses actions et observations
- Sens de l'organisation

SAVOIR-ÊTRE ATTENDUS :

- Capacité d'écoute et d'empathie
- Engagement éthique fort
- Assiduité

● RÉMUNÉRATION

- ◇ A partir de 2050 € brut/mois
- ◇ CCN 66

● AVANTAGES

- Approche centrée sur la relation avec la personne accompagnée
- Développement des compétences favorisé
- Mutuelle prise en charge à 85% par l'employeur
- Œuvres sociales du CSE

